



C(Extr.)/23/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 6 janvier 2006

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

CONSEIL

Vingt-troisième session extraordinaire
Genève, 7 avril 2006

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Bureau de l'Union

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen de la conformité de la loi du Viet Nam sur la propriété intellectuelle avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV (document C(Extr.)/23/2)
4. Examen de la conformité de la législation ou du projet de législation de tout État et de toute organisation ayant déposé une demande selon l'article 34.3) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV
5. Rapport de la présidente sur les travaux de la soixante et onzième session du Comité consultatif; adoption, le cas échéant, des recommandations élaborées par ce comité
6. Adoption d'un document rendant compte des décisions adoptées au cours de la session
7. Clôture de la session

[Fin du document]

La session se tiendra au siège de l'UPOV (34, chemin des Colombettes, Genève (Suisse)) le vendredi 7 avril 2006, et s'ouvrira à 14 h 30.